



Le mot du maire...

Marcilléennes, Marcilléens,

Alors que les enfants ont repris le chemin de l'école, les différents protocoles sanitaires sont toujours bien présents, mais s'allègent au fil des semaines. Comme je l'ai toujours annoncé, la prudence doit rester la règle. Nous connaissons actuellement une recrudescence de maladies qui avaient disparu durant plus d'un an, due à un probable relâchement. Le respect des gestes barrières reste primordial.

En ce début de mois, vont démarrer les travaux du lotissement. Un ballet d'engins de chantier sera observé pendant la phase de terrassement, qui ne sera pas sans occasionner quelques désagréments. Nous nous en excusons par avance.

Un projet qui entre en phase d'exécution, en appelle un autre en phase de réflexion. C'est autour de la zone de loisirs et de la salle polyvalente en particulier que nous allons désormais nous concentrer. L'ensemble du conseil s'est réuni fin septembre, afin d'échanger sur les diverses possibilités d'aménagement de cette zone qui, à terme, sera un lieu d'activité intergénérationnel.

Les nombreux promeneurs des abords de l'étang ont pu découvrir les aménagements effectués par les services du Département. Les allées, de part et d'autre de la route ont été refaites, facilitant ainsi les déplacements des piétons, des personnes à mobilité réduite, ainsi que des poussettes. Le jeu et l'ancien cabanon ont été retirés, pour plus de sécurité. Bien entendu, de nouveaux jeux seront installés.



Enfin, les journées du patrimoine, les 18 et 19 septembre, ont permis aux jeunes et moins jeunes, de s'adonner à la découverte de l'aquarelle, face au château en rénovation. Les artistes en herbe ont laissé une totale liberté à leur imagination pour redonner vie à la motte féodale. La soirée du samedi fut l'occasion de redécouvrir la projection en ciné-plein air du film « La guerre des boutons », organisée par l'Association Culturelle Marcilléenne.

Le maire, Laurent DIVAY

Le repas du C.C.A.S. aura lieu le MARDI 19 OCTOBRE à la salle polyvalente de Marcillé-Robert

Modification des tarifs : 12 € pour les + de 70 ans
et 23 € pour les - de 70 ans
Pour plus de renseignements, contacter la mairie au
02.99.43.67.34

DÉPOT DE PAIN

à la salle des associations (auprès de la mairie)
du **7 au 17 octobre de 9h30 à 11h00.**
Tous les jours sauf le lundi
Uniquement sur commande
Téléphonez la veille à Valérie
au 06.02.08.60.22



Depuis 30 ans le premier week-end d'octobre, l'association Tous pour la Vie organise une manifestation sportive et festive pour la lutte contre le cancer. Cette année, de nouveau durant trois jours, les visiteurs (adultes et enfants) pourront apporter leur soutien à cette cause en participant à diverses activités sportives organisées par l'association : marche, course à pied (5 et 10 kms), marche nordique, randonnées cyclos, randonnées pédestres, concours de pêche.

Pour les activités festives, Tous pour la Vie proposera un loto animé ANIMLOTO35 et une soirée concert exceptionnelle de LA BELLE FAMILLE. Durant toute cette manifestation, une restauration sera mise à disposition afin de profiter pleinement de ce week-end.

À l'issue de l'évènement, l'association reversera la totalité de ses bénéfices à deux organismes, la première moitié au Centre Eugène Marquis de Rennes et la seconde à l'institut Curie de Paris.

Dimanche 3 octobre : Rendez-vous à 13h30 à la Résidence de l'Étang pour un départ de la marche de Marcillé-Robert vers Janzé à 14h00.

Envoyez vos articles pour le Marcillé-Infos du mois de NOVEMBRE avant le 26 octobre 2021
Recevez le Marcillé-Infos par mail en envoyant vos coordonnées
communication@marcille-robot.bzh

Finances : Subvention exceptionnelle à l'association Rue des Arts (pour le spectacle du 5 septembre 2021)

Le Conseil municipal :

↳ DONNE un avis favorable pour l'attribution d'une subvention à l'association Rue des Arts d'un montant de 1240.20 €

Finances : Fixation du prix de vente de l'aire de jeux du Rachapt

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

↳ FIXE le prix de l'aire de jeux à 200 €.

Finances : Admission des créances irrécouvrables

Le conseil municipal, à l'unanimité,

↳ CONSTATE l'effacement des dettes pour un montant total de 33 € 75.

↳ DIT que la dépense correspondante sera constatée sur le budget 2021 au compte 6542 (Créances éteintes)

Finances : Contrat de prêt relais pour le lotissement du Bocage

Le conseil municipal, à l'unanimité,

↳ AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt relais auprès du Crédit Mutuel de Bretagne aux conditions suivantes :

Montant : 400 000 €

Durée : 3 ans

Taux : 0.117 % (révisable suivi l'index EURIBOR 3 Mois I.PREFIX)

Modalités de remboursement : Trimestrielle

Frais de dossier : 400 €

Finances : Contrat de prêt pour l'aménagement de la RD 107 et de ses abords

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

↳ AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt auprès du Crédit Mutuel de Bretagne aux conditions suivantes :

Montant : 150 000 € - Durée : 20 ans - Taux fixe : 0.57 % - Modalités de remboursement : Trimestrielle

Frais de dossier : 150 €

Finances : Acceptation de subvention au titre des amendes de police

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

↳ ACCEPTE cette somme de 26 380 € au titre des amendes de police

Travaux : Attribution du marché dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD107 et de ses abords et du lotissement du Bocage

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

↳ ATTRIBUE le marché relatif aux travaux d'aménagement de la RD 107 et ses abords et du lotissement du Bocage à la société Colas France pour le lot 1 pour un montant de 601 087 € H.T., à la société SMPT pour le lot 2 pour un montant de 47 585 € H.T. et à la société Nature et Paysage pour le lot 3 pour un montant de 72 509 € 91 H.T.

Travaux : Fixation du prix de vente des lots

Le Conseil municipal, à 8 voix POUR et 7 CONTRE :

↳ DÉCIDE de fixer le prix de vente des 22 lots comme précisés ci-dessus, soit à 85 € TTC (70 € 90 H.T. et 14 € 10 T.V.A. sur marge)

Ressources humaines : Mise en place de l'indemnité pour travail du dimanche et jours fériés

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

↳ DÉCIDE de mettre en place l'indemnité pour travail du dimanche et jours fériés d'un montant de 0 € 74 de l'heure

SDE 35 : Convention relative à l'enfouissement coordonné des réseaux électriques et de communications électroniques

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

↳ DÉCIDE de choisir la proposition B : Orange reste propriétaire des ouvrages

SDE 35 : Transfert de la compétence "Infrastructure de recharge pour véhicules électriques"

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

↳ APPROUVE le transfert de la compétence "infrastructures de charge pour véhicules électriques" au SDE35 pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien, et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge.

↳ ACCEPTE sans réserve les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence «infrastructures de charge pour véhicules électriques» telles qu'adoptées par le Comité syndical du SDE35 dans sa délibération du 4 février 2015 et actualisées lors de son Bureau Syndical du 12 décembre 2017 et du 21 janvier 2020.

↳ MET à disposition du SDE35, à titre gratuit, les terrains nus ou aménagés nécessaires à l'exercice de la compétence «infrastructures de charge pour véhicules électriques».

Ressources humaines : Vœu sur la santé au travail des agents territoriaux

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

↳ DÉCIDE de soutenir le vœu sur la santé des agents territoriaux

LES RENDEZ-VOUS DU CLUB



Mardi 12 Octobre : Rencontre des adhérents. Après-midi jeux

Vendredi 15 Octobre : Bal animé par Stéphane MERCIER

Mardi 26 Octobre : Rencontre des adhérents. Après-midi jeux. Anniversaires de septembre et octobre

Lundi 08 Novembre : Concours de belote du Club de Marcillé

GYM-PRÉVENTION-SANTÉ

Les cours ont repris le 6 septembre. Il est encore possible d'intégrer le groupe.

Cours le lundi, à la salle polyvalente, de 9 h15 à 10 h 15.

Renseignements et inscriptions auprès de Marcel JAMOIS.

Tél : 02 99 43 68 22

SORTIE BOWLING

Le mardi 12 octobre à 14 h, à Vitry. Inscription obligatoire auprès du président pour le 4 octobre.

DÉJEUNER SPECTACLE au Cabaret Moustache, à Nouvoitou.

Le mercredi 10 novembre. Il reste des places (prix : 72 €).

Inscriptions au plus tôt

REPAS D'AUTOMNE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB

Le mardi 07 décembre, à la Salle Polyvalente.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DES CLUBS GÉNÉRATIONS MOUVEMENT - LES AÎNÉS RURAUX

Lundi 22 novembre, à la salle Le Zéphir, à Châteaugiron.

Spectacle de l'humoriste Jean PIÉ PIÉ. Prix : 15 €.

Inscriptions avant le 05 novembre.

LES CONCOURS DE BELOTE DU SECTEUR

Lundi : 04 octobre à Coësmes

(organisation club de Ste Colombe)

Lundi : 18 octobre à Thourie

Lundi 25 octobre à Essé.



LES BALS DU SECTEUR

Vendredi 1er octobre à Martigné-Ferchaud avec Thierry SIMON

Vendredi 8 octobre à Rannée avec Stéphane FAUNY

Vendredi 15 octobre à Marcillé avec Stéphane MERCIER

Vendredi 29 octobre à Retiers avec Yannick SOURDIN

LA MÉDIATHÈQUE

BEBES LECTEURS : Animation gratuite pour les enfants de 0 à 3 ans : Vendredi 08 octobre à 11h

NOUVEAU : JEUX VIDEOS

Un espace jeux vidéos est désormais ouvert à la médiathèque ! Vous pouvez venir jouer pendant les heures d'ouvertures. De nombreux jeux sont proposés.

TOURNOI MARIO KART SUR SWITCH : Tournoi inter-médiathèques, ouvert dès 11 ans. Sur inscription. Gratuit. Passe sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.

📅 Jeudi 28 octobre de 14h à 16h. Tu peux également participer au comité de sélection de jeu de PS5 qui aura lieu en visio à 16h30.

📅 Finale : Mardi 02 novembre de 15h à 16h.

CHANGEMENT DES HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE A PARTIR DU 1ER OCTOBRE :

Votre médiathèque est désormais ouverte le vendredi de 16h à 18h30. Voici les nouveaux horaires :

Mardi de 16h00 à 18h30 Mercredi de 10h00 à 13h00, Vendredi de 16h à 18h30 et Samedi de 10h30 à 12h30.

POINT COVID :

Le passe sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans. Le masque est obligatoire à partir de 6 ans. Sans le passe sanitaire vous pouvez passer récupérer un document qui a été préalablement réservé en ligne ou par téléphone. Vous pouvez également rendre vos emprunts.

PRIX LITTÉRAIRE : C'est le moment de voter pour le prix A la Folie. Vous avez jusqu'au 30 octobre pour voter.

CONTACT :

Agathe LANOËS - Adresse : 22, le Boulevard 35240 Marcillé-Robert

Téléphone : 02 99 43 69 69 - Courriel : mediatheque.marcillerobert@rafcom.bzh

Catalogue en ligne : <http://bibliotheques-rocheauxfees.fr/opac/>

Une petite histoire
passait par là ...



FORMATION DE PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1

La deuxième session de formation aux premiers secours (PSC1) initialement prévue le samedi 2 octobre, aura finalement lieu le samedi 20 novembre de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 en mairie.

Il reste encore des places, n'hésitez pas à vous inscrire, vous qui êtes membres d'associations, assistantes maternelles ou bien tout simplement un citoyen qui veut pouvoir faire face à une situation urgente et qui sait, sauver une vie en devenant bon samaritain.

C'est une formation très accessible, ouverte à tous dès le plus jeune âge (12 ans).

Inscription à faire auprès du secrétariat : 02 99 43 67 34 ou mairie@marcille-robot.bzh.

LE PIMMS

La prochaine permanence du PIMMS à Marcillé-Robert se tiendra le mardi 19 octobre de 12h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

Ils sont joignables par téléphone au 07.78.81.92.05 et par mail :

pimmsmobile35@pimms.org

ECOLE PUBLIQUE LOUISE BELLAYS

Les grandes vacances sont terminées. Elles ont laissé place à la rentrée. Petits comme grands étaient heureux de se retrouver ce jeudi 2 septembre. Mme ALBÉMARD a laissé sa place, avec beaucoup d'émotion, à une nouvelle collègue Mme CAMEREL qui officie dans la classe de CE2-CM. Mmes HERVE et GARCIA sont, elles, toujours en charge des classes de maternelle et de CP-CE1. Durant ce mois de septembre, les élèves de maternelle et de cycle 2 ont travaillé en sciences autour des ombres et de la lumière. Les élèves d'élémentaire ont également été marcher autour de l'étang. Ils ont ainsi pu observer de nombreuses espèces d'oiseaux. Les élèves de Mme CAMEREL pratiquent également l'endurance deux fois par semaine. Mme GARCIA sera en décharge les 8/11, 6/12, 3/1, 17/1, 28/02, 14/03, 25/04, 09/05, 23/05, 20/06. N'hésitez pas à prendre rdv par mail (ecole.0350327r@ac-rennes.fr) ou par téléphone (06.02.47.56.90 / 02.99.43.68.51), les inscriptions sont toujours possibles.



RPI - ECOLES PRIVÉES SAINTE-MARIE & SAINT-PIERRE

Rentrée scolaire 2021-2022 au sein du RPI

Quelques jours avant la rentrée, l'équipe enseignante, les ASEM et les personnels OGEC se sont retrouvés pour une matinée randonnée autour de l'étang de Martigné.

Jeudi 2 septembre 2021, les élèves ont fait leur rentrée à l'école Sainte Marie de Marcillé-robert et à l'école Saint Pierre de Visseiche. Les premières semaines de septembre furent l'occasion pour chacun, petits et grands, de prendre le temps de se rencontrer et de s'accueillir.

Nous avons notamment célébré la rentrée tous ensemble avec le Père Boué, le vendredi 10 septembre, lors de la Bénédiction des cartables. (cf. article rédigé par les CE1-CE2 ou CM1-CM2 pour le site internet)

Lundi 21 septembre, l'ensemble de la communauté éducative s'est retrouvée dans la cour de l'école Sainte Marie. Cette soirée de lancement fut l'occasion de présenter l'ensemble des projets de l'année. Maires, prêtres, membres OGEC, membres APEL et enseignantes ont répondu présents pour ce temps de convivialité et de rencontre.

Enfin, les élèves de maternelles et les CP des deux sites ont eu l'opportunité de vivre deux matinées d'initiation au centre équestre de Rannée. Ce fut une très belle expérience de début d'année, riche en découvertes.



LA BÉNÉDICTION DES CARTABLES



Le curé de Retiers est venu. Toutes les maitresses étaient là. Tout le monde a chanté : « Grand comme ça et joie dans mon cœur. » La maîtresse de CM1- CM2 a fait de la guitare. On a joué avec les CM1 CM2 . On a pris un goûter. On a fait un jeu tous ensemble. Edouard, Elie, Kyara et Maxime

Le matin on a goûté avec toutes les classes. On a fait un jeu tous ensemble . on a chanté On a mangé du chocolat et des madeleines. On a chanté joie dans mon cœur. On a fait la récré avec les cm1 cm2. Sofia, Iza et Maïly

On a chanté l'amour de Dieu et après nous avons pris un goûter sous le préau. C'est ma matinée préférée. Loan , Louis et Marcel

Le père Daniel était là. On a chanté « grand comme ça et joie dans mon cœur. » On a goûté et on a joué avec les grands. Lucas, Alexandre , Soren et Brieu

J'ai bien aimé la bénédiction. Il y avait tout le monde. On a lu un poème et on a chanté. J'ai bien aimé faire les gestes dans la chanson. On a retrouvé les copains de l'année dernière. On a fait un nouveau jeu tous ensemble. On a joué avec eux et après ils sont rentrés en car. J'ai bien aimé retrouver tous les autres. Léon, Inaya, Aubin et Inès

Le prêtre a fait un prière et à un moment, il a plu. Alors, nous avons tous couru sous le préau. Et après nous avons chanté et dansé. Yanis, Jade, Mathis , Ella